

n'hésitez pas à les consulter: l'ONFOC35 dispose de son site

http://www.onfoc35.fr ainsi que de sa page **facebook** https://www.facebook.com/onfoc35



prise d'acc

804C

d'existence de l'ONFOC 35: N° SIRET 40500981200018,

de décla 35 051

Prise en charge des patients à risque



Docteur en Chirurgie Dentaire Docteur de l'Université Paris Descartes Maître de Conférences des Universités Praticien Hospitalier

OFFICE NOUVEAU DE FORMATION ODONTOLOGIQUE CONTINUE D'ILLE ET VILAINE



Jeudi juin 2019

9h-17h30

HOTEL La REPOSÉE / La Quinte / Liffré*

Matinée

Plan de la journée

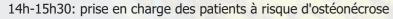
9h- 10h30 : prise en charge des patients à risque infectieux Endocardite infectieuse, prothèse de hanche ou de genou Patients sous chimiothérapie, Patients sous corticothérapie



10h30-12h : prise en charge des patients à risque hémorragique Patients sous médication antiaggrégante ou anticoagulante Patients atteints d'une pathologie à risque hémorragique

> La pause déjeuner se fera sur place au restaurant gastronomique l'Escu de Runfao

Après-midi



Patients ayant été traités par radiothérapie

Patients/sous bisphosphonates et thérapies ciblées

15h30-17h: le risque lié à l'anesthésie Contre indication des vasoconstricteurs Allergie aux sulfites

* Hôtel la reposée Nathalie & Alain Duhoux La Quinte - 35340 Liffré tel: 02 99 68 31 51



Au cours de cette journée auront lieu une assemblée

générale de l'ONFOC35 ainsi qu'un appel à candida-

ture à toute personne désirant intégrer le bureau.

Accès

Depuis Rennes : A84 - Direction CAEN/FOUGERES - Sortie n°26 puis direction Saint Sulpice

Depuis Fougères: A84 - Direction RENNES - Sortie n°26 - puis direction Saint Sulpice

Le chirurgien-dentiste se trouve confronté de plus en plus à des patients poly-pathologiques et de ce fait polymédiqués nécessitant une prise en charge spécifique axée sur la prévention de certaines affections et des soins bien spécifiques La journée se déroule autour de 4 risques; le risque hémorragique, le risque infectieux, le risque d'ostéonécrose et le risque lié à l'anesthésie.

Le risque hémorragique reste encore la hantise du chirurgien dentiste face à un patient sous médication antiagrégante ou anticoagulante. La société francophone de médecine buccale et de chirurgie buccale a émis des recommandations très précises à ce sujet.

L'AFFSSAPS a classé les risques infectieux. Il en résulte une classification en population générale et patients à sur-risque d'infection, une pathologie pouvant générer soit une infection locale pouvant engendrer une surinfection générale (septicémie) soit une infection à distance liée à une localisation secondaire de la bactérie, c'est-à-dire à un nouveau foyer infectieux situé à distance du foyer primaire (endocardite infectieuse). Nos actes dentaires peuvent être à l'origine d'une aggravation de l'une de ces pathologies et inversement ses pathologies peuvent induire des infections dentaires.

Le risque de nécrose osseuse après radiothérapie est connu depuis de nombreuses années. Plus récemment s'est ajouté un risque de nécrose osseuse chimio-induit par les bisphosphonates et autres thérapies ciblées. L'AFFSSAPS a également émis des recommandations quant à la prise en charge des patients sous ces médications.

Le risque lié à l'anesthésie prend en compte les contre-indications d'utilisation des vasoconstricteurs et l'allergie aux sulfites. Ces quelques précisions indiquent l'importance fondamentale de l'interrogatoire qui doit précéder tout acte médical et/ou chirurgical en odontostomatologie. Le bilan biologique apporte des renseignements très utiles dans l'évaluation du terrain du patient dont il faut également, bien évidemment, tenir compte. La pratique systématique de l'interrogatoire et l'interprétation correcte du bilan biologique permettent pour tout acte une meilleure évaluation du rapport bénéfice/risque et en conséquence une meilleure prise en charge du patient.

A partir de situations cliniques, l'ensemble de ces risques seront abordés au cours de la journée.